

Le nombre des élus

par le père Emmanuel
du Mesnil-Saint-Loup

Introduction *

« Il n’y a donc plus de temps à perdre, pour arrêter de toutes nos forces ce glissement de nos propres rangs vers l’*irréligion* et pour réveiller l’esprit de prière et de *pénitence*. La *prédication des premières vérités de la foi et des fins dernières* non seulement n’a rien perdu, en nos jours, de son opportunité, elle est même devenue *plus que jamais nécessaire et urgente*. Même la prédication sur l’enfer. Sans doute, il faut traiter ce sujet avec dignité et avec sagesse. Mais quant à la substance de cette vérité, l’Église a, devant Dieu, et devant les hommes, le *devoir sacré* de l’annoncer, de l’enseigner, sans aucune atténuation, telle que le Christ l’a relevée, et il n’y a aucune circonstance de temps qui puisse diminuer la rigueur de cette obligation. Elle *lie en conscience chaque prêtre* auquel, dans le ministère ordinaire ou extraordinaire, est confié le soin d’instruire, d’avertir et de guider les fidèles. Il est vrai que le désir du ciel est un motif *en soi* plus parfait que la crainte des peines éternelles ; mais il ne s’ensuit pas que ce soit pour *tous* les hommes aussi le *motif le plus efficace pour les retenir éloignés du péché et pour les convertir à Dieu* ¹. »

Pie XII

*

ON s’étonnera peut-être de trouver ici un article traitant du petit nombre relatif des élus. Cette doctrine en effet semble complètement passée de mode. Qui donc la prêche encore de nos jours ?

Il y a une cinquantaine d’années, les « pères de Chabeuil » – Coopérateurs Paroissiaux du Christ-Roi ou C.P.C.R., fils du père Vallet – étaient violemment pris à partie dans *La Vie spirituelle* par le père Nicolas O.P., parce qu’ils l’enseignaient dans leurs retraites selon les exercices spirituels de saint Ignace.

* — Par M. l’abbé Philippe François.

¹ — PIE XII, *Allocution aux curés et prédicateurs de Carême de Rome*, le 23 mars 1949, DC du 10 avril 1949.

Depuis, on a fait du chemin. La nouvelle religion, en effet, a fait de la voie large qui mène à la perdition une voie très étroite. Et l'on s'estime satisfait aujourd'hui lorsque « l'optimisme sotériologique » – pour reprendre la savante périphrase du père Spicq O.P., désignant la thèse contraire du grand nombre des élus – ne conduit pas à vider l'enfer de tous ses habitants.

*

Peut-on accuser cette thèse de jansénisme ? Le nombre impressionnant de Pères de l'Église, de saints et de théologiens antérieurs au jansénisme (c'est-à-dire au XVII^e siècle) qui la soutiennent, montre qu'elle a été une doctrine commune dans l'Église. On trouve trois colonnes de références en faveur de cette doctrine dans le *Dictionnaire de Théologie Catholique* qui n'hésite pas, malgré cela, à conclure son article « Élus » en faveur du grand nombre.

Par ailleurs, des adversaires résolus du jansénisme – ce « calvinisme rebouilli », comme l'appelait Richelieu –, tels saint Louis-Marie Grignon de Montfort ¹ et Bossuet ² l'ont prêchée.

Quant au fond : dans la cinquième proposition janséniste condamnée par Innocent X en 1653, le pape dénonçait l'erreur consistant à dire que Jésus-Christ est mort pour les seuls prédestinés et que beaucoup seraient damnés sans faute de leur part, parce que Dieu ne leur aura pas donné la grâce. Or la foi catholique enseigne que la rédemption *suffit* à sauver tous les hommes (par la volonté divine antécédente) mais que, de fait, elle sera *efficace* pour les seuls élus (par la volonté divine conséquente), à cause des péchés des réprouvés et de leur refus coupable des grâces de salut que leur apporte la croix du Sauveur.

L'erreur janséniste ne consistait donc pas à enseigner le petit nombre des élus relativement à celui des réprouvés – comme l'ont fait nombre d'auteurs catholiques plus de mille ans avant eux et depuis –, mais à diffuser en termes voilés l'hérésie calviniste de la prédestination des damnés à l'enfer.

*

Le père Emmanuel a fait paraître ces articles dans le *Bulletin de Notre-Dame de la Sainte-Espérance* en 1891, 1898 et 1899. Il s'en prend à la thèse du grand nombre parce qu'elle contredit « ce qu'on avait constamment cru et enseigné jusqu'à présent ». Un peu plus tard, en 1907, le père Pègues, O.P., écrivait (dans le texte que nous reproduisons en annexe), en commentant saint Thomas d'Aquin qui affirme lui aussi le petit nombre des élus : « L'on se plaint que le sel de l'Évangile s'est affadi dans le monde. Ne serait-ce pas

¹ — Voir *Lettre aux amis de la croix*, n° 14.

² — Voir la citation qu'en fait le père Emmanuel dans son article.

qu'on a trop masqué ou totalement dénaturé *ce grand enseignement qui avait été jusqu'ici celui de l'Église ?* »

Effectivement, jusqu'au XVIII^e siècle, la thèse du petit nombre était communément prêchée et l'apparition de la thèse contraire du grand nombre provoqua une réaction très ferme de Rome. Le père Gravina, S.J., avait édité en 1762 un ouvrage posthume sur le paradis de son confrère le père Benito Piazza intitulé : *Dissertatio anagogica, theologica, parenitica de paradiso* ; il y avait ajouté un chapitre de près de deux cents pages où il prétendait que les élus étaient de beaucoup plus nombreux que les damnés.

Le père Gravina fut condamné par Rome. Le décret de la Sacrée Congrégation de l'Index est du 22 mai 1772 : « Est formellement condamné le chapitre V de l'œuvre posthume du père Benoît Piazza S.J., *De paradiso*, éditée par le père Gravina de la même société, où il est affirmé : "Il est vraisemblable que le nombre des élus est beaucoup plus grand que celui des réprouvés". » Et la sentence de Rome ne dit pas : le livre est condamné à cause de ce chapitre *donec corrigatur* (jusqu'à ce qu'il soit corrigé), mais *donec deleatur* (jusqu'à ce qu'il soit supprimé), donc absolument. Le livre est donc proscrit et cela alors que le père Gravina ne donnait pas cette nouvelle doctrine comme certaine mais seulement comme vraisemblable.

La dernière condamnation en date sur le sujet est du 5 mars 1936, lorsque le Saint Office inscrivit à l'Index des livres prohibés l'ouvrage à succès du père Getino *Du grand nombre de ceux qui se sauvent et de l'adoucissement des peines éternelles* (Madrid, 1934). Le commentaire de l'*Osservatore Romano* du 6 mars 1936 sur cette mise à l'Index disait : « Il n'est pas nécessaire, certes, de beaucoup de paroles pour faire comprendre combien grave est le danger caché sous ces théories qui, non seulement n'ont aucun fondement dans la révélation, mais sont même en contradiction avec elle et avec le sentiment commun de l'Église ¹. »

Un abîme sépare ces condamnations de la thèse actuelle qui, dans la droite ligne du concile Vatican II, nous prêche la rédemption universelle, c'est-à-dire un salut éternel effectif pour tous les hommes.

Et ce n'est pas une autorité quelconque qui enseigne cette fausse doctrine, puisqu'on lit dans la première encyclique de Jean-Paul II (*Redemptor hominis*, 4 mars 1979, § 13, n° 3) : « Chacun a été inclus dans le mystère de la rédemption et Jésus-Christ s'est uni à chacun pour toujours à travers ce mystère ². »

*

¹ — On trouvera les textes romains cités dans l'ouvrage très complet du père José RICART TORRENS, *Du nombre des élus*, Paris, NEL, 1965, traduit de l'espagnol par Arnaud de Lassus.

² — Sur la rédemption universelle enseignée dans la ligne du concile par Jean-Paul II, voir *Le Sel de la terre* 5, p. 185-193 et 16, p. 186-196.

On pourra légitimement se demander comment on a pu en arriver là. Dans un chapitre particulièrement perspicace des *Mystères du Royaume de la grâce*, le père Calmel, écrivant en 1975, dix ans après le concile, a bien mis en valeur le rôle de charnière que jouent certaines vérités dans la doctrine de l'Église :

Ce qui importe premièrement dans notre attente du retour du Christ ce n'est point la pensée de la sentence d'éternelle damnation qu'il portera contre *un grand nombre d'hommes* ainsi que l'affirment les textes sacrés. Ce qui importe le plus dans notre attente du Christ c'est l'espérance du ciel et la certitude qu'*il fait tout coopérer au bien de ceux qu'il aime*. Ceci dit, si nous supprimons du contenu de notre foi l'enfer éternel pour beaucoup d'hommes, ou si nous négligeons ce dogme, notre attente de la vie éternelle et de la parousie va se dissoudre dans un sentimentalisme inconsistant et l'obligation morale ne tardera pas à perdre tout sérieux. Rien ne sera véritablement décisif. (...)

On pourrait dire que les vérités de foi les plus importantes, celles qui expliquent, en quelque sorte, toutes les autres, s'articulent entre elles grâce à des vérités qui, sans être centrales, jouent le rôle de charnières. Si vous faites craquer ces charnières ou si elles deviennent cotonneuses, je veux dire si vous leur enlevez leur précision, c'est tout l'ensemble de la foi que vous faites craquer. S'il est permis de prendre une image militaire en un domaine purement spirituel, disons qu'il en est du corps de doctrine chrétienne comme des troupes d'invasion. Ces troupes s'articulent souvent en plusieurs armées ; si vous intervenez victorieusement à la jointure des armées, si vous faites craquer la charnière et rompez la liaison, vous êtes bien près d'avoir mis l'envahisseur hors de combat. Il ne reste aux armées qu'à se débander ou se rendre. De même dans la doctrine chrétienne. Pour la miner et, concrètement, pour ravager la foi des fidèles, le modernisme n'a pas besoin d'attaquer de front la divinité de Jésus, l'existence de la vie éternelle, la sainteté de l'Église, l'efficacité sanctifiante des sacrements, la maternité divine de Notre-Dame. Le procédé est beaucoup plus simple et risque beaucoup moins de donner l'éveil. Il suffira de parler en termes vagues et mous du péché originel, de l'enfer, de la distinction irréductible entre prêtre et laïc, des lois qui président aux rites sacramentels, de la virginité perpétuelle de Marie. Ces vérités une fois dissoutes, les dogmes de l'incarnation rédemptrice et de la sainte Église le seront à leur tour, presque automatiquement ¹.

A un siècle d'intervalle, au milieu de l'apostasie générale, nous comprenons mieux, à la lumière de ces lignes du regretté père Calmel, pourquoi des théologiens comme le père Emmanuel et le père Pègues s'élevèrent vigoureusement, à la suite du

¹ — CALMEL père Roger-Thomas, O.P., *Les Mystères du Royaume de la grâce*, 2^e éd., Grez-en-Bouère, DMM, 1990, p. 144-145.

Saint-Office, contre la doctrine nouvelle du grand nombre des élus qui contredisait la doctrine commune, l'enseignement traditionnel des Pères et des saints.

*

Quelqu'un pourrait nous objecter que, de nos jours, un défenseur de la Tradition aussi éminent que Mgr Lefebvre ne prêchait pas le petit nombre relatif des élus et qu'il aurait même interdit à ses prêtres de prêcher cette doctrine. On l'a dit et même écrit ¹. S'il en est ainsi, *Le Sel de la terre* qui « se situe dans la ligne du combat pour la Tradition dans l'Église entrepris par Son Excellence Mgr Marcel Lefebvre » serait bien avisé de ne pas contredire sur ce point celui dont il se réclame.

Certes, Mgr Lefebvre ne prêchait pas le petit nombre des élus même s'il insistait souvent dans sa prédication sur le salut éternel et le danger croissant de la perte éternelle des âmes. Mais il n'en interdisait pas pour autant la prédication. Il demandait seulement à ceux qui le prêchaient de le faire avec discernement afin de ne pas plonger les âmes dans le désespoir.

A plusieurs reprises, il répondit ainsi à des prêtres qui lui demandaient s'ils pouvaient prêcher cette doctrine : « Bien sûr, vous pouvez la prêcher, mais ne la donnez pas comme étant une vérité de foi. »

Après avoir lu la brochure qu'avait écrite le père Barrielle sur le petit nombre relatif des élus, il me dit : « On est frappé par l'insistance de l'Église, des Pères et des saints sur le sujet, bien que cette vérité n'ait pas été définie comme étant de foi. »

*

Le père Emmanuel a prêché cette doctrine pour amener les âmes à la conversion : « Dites à cette foule qui marche sur la voie large se ruant après l'argent et après le plaisir, dites-lui que le ciel est pour la majorité, vous lui savonnerez la pente qui la fait glisser tout droit en enfer. » Cette parole est à rapprocher de ce qu'écrivait sainte Thérèse d'Avila après sa célèbre vision de l'enfer : « Je ne sais comment nous pouvons vivre en repos en voyant le démon emporter tous les jours tant d'âmes avec lui ². »

Saint Léonard de Port-Maurice fut appelé par le pape Benoît XIV « le grand chasseur du paradis ». Pendant quarante-quatre ans, au XVIII^e siècle, il prêcha en Italie. Son sermon sur le petit nombre des élus est connu. Il appelait l'enfer « le grand missionnaire du ciel ».

Concluons par une citation de Dom Bernard Maréchaux qui fut le fils spirituel le plus intime du père Emmanuel. Il publia en 1901 un petit livre intitulé *Du Nombre des*

¹ — En particulier en publiant des extraits d'une conférence à des séminaristes et à des prêtres du 15 mars 1980 où Mgr Lefebvre avait demandé de ne pas faire de la prédication du petit nombre des élus la « prédication choc » de la retraite (de « cinq jours » de saint Ignace), comme cela se faisait chez Dom Augustin à Flavigny.

² — *Vie par elle-même*, ch. 32.

*élus*¹ dans lequel il développait la doctrine exposée par le père Emmanuel sur le sujet. Il écrit dans une présentation de l'ouvrage :

Nos lecteurs auront profit à lire ce petit volume, ou plutôt à en goûter à tête reposée les enseignements. Nous espérons qu'ils y trouveront un puissant stimulant à servir Dieu sans réserve dans un esprit d'amoureux abandon et de généreux sacrifice.

La doctrine du petit nombre des élus n'a rien de décourageant, quand elle est présentée avec discrétion et acceptée avec humilité. Nous le savons, notre siècle la repousse, comme s'il dépendait de lui de faire ou de défaire la doctrine. Chose étrange ! Dans les temps où la foi était la loi des intelligences, les pères, les saints, les grands prédicateurs prêchaient hautement le petit nombre des élus, et nul ne se scandalisait. Aujourd'hui que la foi n'est plus acceptée théoriquement et surtout pratiquement par le grand nombre, on crie sur tous les tons que le grand nombre, non seulement des chrétiens, mais des infidèles même, est sauvé. *Ainsi, moins on fait pour se sauver, plus âprement on prétend être sauvé quand même.* Une telle présomption est-elle selon Dieu ?

C'est uniquement pour combattre cette présomption, que notre livre a été écrit².

La publication de ces pages du père Emmanuel n'a pas d'autre but.

Abbé Philippe François.

*
* *

Majorité et minorité

Ait autem illi quidam : Domine, si pauci sunt qui salvantur ? (Lc 13, 23).
Quelqu'un lui dit : « Seigneur, ceux qui se sauvent sont-ils le petit nombre ? »

NOUS lisons récemment dans une grande revue, rédigée avec talent par des religieux, un article sur le *nombre des élus*³. Contrairement à ce qu'on avait constamment cru et enseigné jusqu'à présent, que le nombre des élus est le *petit nombre*, le révérend père X..., s'appuyant sur les données qu'il déclare scientifiques, assure que c'est le *grand nombre*.

¹ — Paris, Éd. Poussielgue, in 32, 172 p.

² — *Bulletin Notre-Dame de la Sainte-Espérance*, novembre 1900.

³ — Il s'agit d'un article du père Charles LACOUTURE S.J., paru dans *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires*, Paris, février 1891 (28^e année, tome 52), p. 312-317. (NDLR.)

Nous vivons aujourd'hui sous le règne des majorités : comment admettre qu'il n'entre au ciel qu'une minorité, et que la majorité – elle qui fait la loi, elle qui fait le droit, d'après les idées du jour – aille en enfer ?

Il y a là évidemment un défi audacieux, jeté en opposition à la conception fondamentale qui régit les sociétés modernes.

Eh bien ! quoi qu'en dise le père X, ce défi a été bel et bien lancé par Notre Seigneur lui-même ; et tout l'échafaudage ingénieux des équations algébriques du père ne changera pas un *iota* aux enseignements du Maître.

Les élus sont la minorité et une petite minorité, les réprouvés sont la majorité et une forte majorité.

Ouvrons, pour nous en convaincre, le saint Évangile.

Entrez par la porte étroite, dit Notre-Seigneur : la porte est large, la voie est spacieuse qui mène à la perdition : et il y en a *beaucoup* qui entrent par elle ! – Combien est étroite la porte, et resserrée la voie qui mène à la vie ! et il y en a *peu* qui la trouvent. (Mt 7, 13-14)

Il y en a *beaucoup* d'appelés ; mais *peu* d'élus. (Mt 20, 16)

Quelqu'un lui dit : Seigneur, ceux qui se sauvent sont-ils le *petit nombre* ? Il répondit : Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite : parce que plusieurs, je vous le dis, chercheront à entrer et ne le pourront pas. (Lc 13, 23-24)

Toujours et partout la même redoutable antithèse : beaucoup et peu ; beaucoup d'appelés, peu d'élus ; beaucoup qui se perdent, peu qui se sauvent.

Sans doute ces deux mots ont une certaine élasticité. Et, comme le dit saint Augustin chaque fois qu'il traite cette question, les élus, qui sont le petit nombre relativement aux réprouvés, sont nombreux considérés en eux-mêmes, ils sont même innombrables. Toutefois les deux termes sont formels : beaucoup d'un côté, peu de l'autre. *Beaucoup* emporte autre chose qu'une stricte majorité, soit *la moitié plus un*, c'est une forte majorité ; *peu* marque évidemment une faible minorité.

Comment un auteur catholique peut-il bâtir une thèse paradoxale, en contradiction flagrante avec des textes précis du saint Évangile ? C'est ce que nous n'arrivons pas à comprendre.

Le fondement de l'opinion exprimée par le révérend père est que le nombre des élus doit égaler celui des anges tombés. Or, affirme-t-il, le nombre des anges tombés est si grand qu'il fait supposer que la majeure partie des hommes sera sauvée.

Notre-Seigneur s'est donc trompé, il n'avait probablement pas fait ce calcul ! Mais comme il est impossible que Notre-Seigneur se soit trompé, il faut nécessairement que le raisonnement du révérend père soit erroné et vicieux.

Et il l'est en effet. Il est fondé sur une double proposition :

1° *Le nombre des hommes sauvés doit égaler celui des anges tombés.* Ceci est une simple opinion, exprimée il est vrai par plusieurs Pères de l'Église, mais qui n'a aucun caractère de certitude ; saint Thomas d'Aquin le dit expressément ¹.

2° *Le nombre des anges tombés dépasse la moitié du genre humain qui a été, qui est et qui sera.* Ceci est une assertion absolument gratuite, qui n'a aucun fondement dans l'Écriture ni dans la Tradition.

Et c'est avec ces deux propositions que le père X vient battre en brèche la parole formelle de Notre-Seigneur !

S'il a voulu nous donner un spécimen des résultats auxquels nous conduirait l'application de l'algèbre à la théologie ², il faut convenir que le début n'est pas encourageant !

Cette manière de traiter les questions dogmatiques est non moins dangereuse que téméraire.

Dites à cette foule, estimant licite tout ce qui lui plaît, brisant le joug de la loi de Dieu, se ruant après l'argent et après le plaisir ; dites à cette foule, qui marche par la voie large et qui est incontestablement la majorité ; dites-lui que le ciel est pour la majorité : vous l'endormirez dans ses péchés, dans ses habitudes vicieuses ; vous lui savonnerez la pente qui la fait glisser tout droit en enfer.

La doctrine du petit nombre des élus est au contraire un très puissant stimulant contre l'hésitation, la négligence et la tiédeur. Un vieux missionnaire, de la vieille méthode apostolique, nous affirmait que le sermon sur cette vérité était souvent le coup décisif qui emportait le succès de la mission.

Ne flattons pas les majorités : enseignons, enseignons hardiment qu'en suivant la majorité, on va tout droit en enfer.

(avril 1891).

*
* *

La théorie du grand nombre est apparue au XVIII^e siècle et contredit la tradition *

L'Écriture sainte et la Tradition sont les deux sources principales de la théologie. Des seuls principes puisés à ces sources pures et limpides, on peut déduire une conclusion rigoureusement théologique. Tout raisonnement qui ne repose, ni directement, ni indirectement, sur ces fondements inébranlables de l'orthodoxie, doit être écarté comme suspect, comme dangereux, comme ennemi de l'éternelle vérité.

¹ — *Somme théologique*, I, q. 23, a. 7.

² — L'article comprend effectivement deux pages d'équations algébriques... (NDLR.)

* — Les sous-titres sont de la rédaction.

L'Écriture sainte et la Tradition interprétées par l'Église, transmises jusqu'à nous par l'Église, voilà les deux flambeaux dont la vive lumière guide nos pas dans le chemin qui mène à Dieu : *Lucerna pedibus meis verbum tuum*¹. Notre raison, obscurcie par le péché, aveuglée par la poussière que soulève le tumulte des passions, notre raison, abandonnée à ses seules forces, est faillible et chancelante. Facilement, elle se laisse égarer par le *sentiment*. C'est précisément le cas dans la question qui nous occupe.

*

Dès notre plus tendre enfance, nous avons eu le bonheur de recevoir l'enseignement de la foi dans *son intégrité*. Les dogmes majestueux de notre sainte religion nous furent présentés sans diminution ni restriction. Oh ! mon Dieu qu'elle est belle, qu'elle est bonne votre vérité, votre vérité tout entière ! La vérité, la possession de la vérité, c'est le paradis, d'après saint Augustin. Nos maîtres dans la foi nous apprirent et *la vérité de Dieu et sa justice et son salut*, et avec toute la reconnaissance dont nous sommes capables, nous plaçons sur leurs lèvres ces paroles du prophète roi : *Justitiam tuam non abscondi in corde meo, veritatem tuam et salutare tuum dixi*².

On ne nous a pas laissé ignorer que, pour avoir un jour le bonheur de posséder Dieu dans le ciel, il faut l'avoir connu, aimé et servi sur la terre. Telle est la réponse de notre catéchisme à la question : *Pourquoi Dieu vous a-t-il créé ?* Du reste y a-t-il quelqu'un qui soit assez étranger aux Saintes Écritures pour ne savoir pas que la possession de la bienheureuse éternité est ordinairement désignée sous le nom de salaire, *merces* ? Or, un salaire suppose un travail, un service précédent.

*

Ainsi, *ordinairement*, ceux-là sont en voie d'arriver au bonheur éternel qui aiment et servent Dieu en cette vie. L'exemple du bon larron est là pour attester que la règle générale souffre des exceptions. Mais l'exception fut toujours l'exception. *Extraordinairement*, Dieu sauve des personnes qui, sur la terre, ne l'ont pas servi fidèlement. Il y a des grâces de la dernière heure. Mais sommes-nous en droit de les multiplier ?

C'est une chose certaine, que le bon Dieu dans sa grande miséricorde rappelle à lui, au soir, au couchant de la vie, de grands égarements. Grand sujet de louange pour la bonté infinie de Dieu qui se donne ainsi tout entier à des âmes qui sciemment, volontairement, avaient commis la coupable folie de se soustraire à son autorité divinement douce. Mais qu'un discoureur quelconque, ne s'appuyant que sur sa raison aveugle, manifeste publiquement la prétention présomptueuse d'ériger l'exception en règle générale, c'est ce que nous ne pouvons admettre. Le bon sens chrétien se révolte à

¹ — « Votre parole est un flambeau devant mes pas » (Ps 118, 105).

² — « Je n'ai pas caché votre justice dans mon cœur, j'ai dit votre vérité et votre salut » (Ps 39, 11).

une proposition comme celle-ci : *La grande partie de l'humanité correspond à la volonté que Dieu a de sauver tous les hommes*. En effet ! les foules tumultueuses, qui s'agitent autour de nous, paraissent s'occuper beaucoup de Dieu et de leur salut !

*

Sans le concours de plusieurs circonstances lamentables, nous ne serions pas revenu sur cette question capitale du *nombre des élus*. Non, non, ce n'est pas là une question purement spéculative. Ceux qui, sans aucun égard pour la Tradition catholique, se prononcent pour la *majorité*, ceux-là tirent les conséquences d'un système qui fait bon marché du service de Dieu et de l'observation des commandements. Dire que les chrétiens se sauvent sans remplir leurs devoirs envers Dieu, c'est renverser les fondements de la religion, c'est enseigner l'inutilité des sacrements. Dire que le plus grand nombre, que le très grand nombre des hommes se sauvent dans n'importe quelle religion, c'est favoriser l'indifférence, c'est laisser dans l'oubli Notre-Seigneur Jésus-Christ¹.

Dans une *revue* publiée par une librairie religieuse, nous lisions, il n'y a pas longtemps, des assertions comme celles-ci : *Le péché mortel est rare. — La persévérance dans le péché mortel jusqu'à la mort est plus rare encore. — L'enfer n'est qu'une exception monstrueuse*. Quel était donc le but du triste auteur de ces affirmations subversives de la foi ? Il prétendait prouver de la sorte : « Que les damnés misérables sont en minorité, et les sauvés sont la portion la plus considérable de la famille humaine. »

*

L'idée est lancée, elle fait son chemin en triomphe. Elle est accueillie avec enthousiasme par les foules avides de voluptés, *qui aiment à entendre des choses agréables*². Eh bien ! nous affirmons qu'une pareille opinion n'a pas été lancée *pour la plus grande gloire de Dieu*. Ce n'est pas une semblable doctrine qui fera haïr le péché. Dieu est blasphémé, Dieu est méprisé, Dieu est bafoué par une multitude de mécréants. Qu'importe ? crient les *scientifiques*, Dieu a pitié des folies de l'humanité et il sauve les hommes *en masse*. Les Pères de l'Église, et en particulier saint Augustin, nous exhortent à désirer vivement les biens éternels : car, disent-ils, le désir agrandit l'âme et la rend capable de posséder l'infini. Et maintenant, on vient nous dire que Dieu sauve les hommes sans même qu'ils aient eu la pensée de désirer leur salut ! Il est vrai qu'aujourd'hui on veut à tout prix éteindre la lumière des Pères. Les Pères de l'Église ne comptent plus, ils ne sont plus de mode. De temps en temps, on leur fera encore

¹ — On se sauve dans n'importe quelle religion : thème constant du magistère de Jean-Paul II appliquant l'œcuménisme du concile Vatican II. Finalement, l'enfer est vide. (NDLR.)

² — Is 30, 9-10 : « Car c'est un peuple de rébellion, ce sont des enfants infidèles, des enfants qui refusent d'écouter la loi de Yahweh. Ils disent (...) aux prophètes : "Ne nous prophétisez pas la vérité ; dites-nous des choses agréables, prophétisez des illusions !" » (NDLR.)

l'honneur de les citer rapidement, on les salue en se hâtant. Mais suivre la *doctrine* des Pères, quel anachronisme ! Les Pères étaient bons pour leur temps, n'est-ce pas, Messieurs les *scientifiques* ! vous leur accordez au moins cela, et vous croyez leur avoir rendu tout le respect qu'ils méritent.

Vit-on jamais pareille intempérance de raison ? On met en avant que Dieu est infiniment bon. Il est vrai. Mais oublierait-on que Dieu est aussi infiniment juste ? Saint Paul, qui a énuméré les vices excluant du royaume des cieux, connaissait la bonté infinie du Dieu qui le sauva d'une si grande ruine. Dira-t-on que saint Augustin, saint Grégoire le Grand, saint Thomas et tant d'autres qui tenaient pour la vraie doctrine de l'Église, dira-t-on qu'ils n'avaient qu'une pauvre connaissance des miséricordes infinies de notre grand Dieu ? Accusera-t-on de dureté le cardinal Bellarmin, le pieux et savant cardinal Bona, notre grand Bossuet, saint Alphonse de Liguori ? Car ces auteurs, relativement modernes, nous fourniront de solides arguments pour notre thèse.

*

Nous rejetons et combattons cette opinion du grand nombre des élus :

1° Parce qu'elle n'est fondée ni sur la sainte Écriture, ni sur la Tradition. Le sens obvie de l'Écriture y est tout à fait contraire. Les adversaires seraient bien embarrassés de citer des autorités en leur faveur. Tous leurs raisonnements se réduisent à ceci : Dieu sauve la plus grande partie des hommes, parce que cela paraît convenable à *ma raison*.

2° Parce que cette opinion répugne au bon sens chrétien. Les simples fidèles qui marchent dans la simplicité de leur cœur, qui veulent servir Dieu sans feinte ni hypocrisie, ne comprennent pas qu'en ne servant pas le bon Dieu on ait de nombreuses chances de salut.

3° Parce que cette opinion favorise singulièrement le relâchement et le sans-gêne.

4° Parce que cette opinion naquit au XVIII^e siècle. C'est un peu tard.

Ainsi, pendant dix-huit siècles, nos pères dans la foi n'ont pas su lire la sainte Écriture ! Ils n'ont rien compris à l'Évangile !

Dans le numéro du *Bulletin* d'avril 1891, nous avons traité sommairement cette question. Un professeur de dogme au grand séminaire de X eut l'occasion de lire notre article *Majorité et minorité*. Il prétendit que nous prenions trop au sérieux la thèse de celui qui se prononçait pour la *grande* majorité des sauvés.

Non, nous n'avions pas tort de signaler ce singulier enseignement. Le temps nous a donné raison. Le système de la *majorité*, et de la *forte majorité* était un feu caché sous la cendre depuis plus de cent ans. Aujourd'hui, on le voit à l'œuvre. Il incendie les écrits des saints Pères. A quoi bon lire et conserver les ouvrages des Pères s'ils nous livrent une doctrine désespérante ? Il allume des inimitiés, des haines entre les enfants de Dieu. Il ravage les pavillons d'Israël.

« Dieu tout-puissant et éternel, donnez-nous un accroissement de foi, d'espérance et de charité, et afin que nous méritions d'obtenir ce que vous nous promettez, faites-nous aimer ce que vous nous commandez ¹. »

(octobre 1898).

*
* *

La doctrine des Pères de l'Église

Toute doctrine qui a pour effet de diminuer en nous la ferveur chrétienne, et de nous faire négliger nos devoirs, quelque spécieuse qu'elle paraisse, est nécessairement fautive. Le système du grand nombre, du très grand nombre des sauvés, est-il à l'abri de cette censure ?

Au lieu de rassurer les hommes sur leurs péchés, ne vaut-il pas mieux leur montrer le danger qui les menace ? Notre-Seigneur Jésus-Christ, les apôtres, les Pères de l'Église, nos grands orateurs sacrés, les bons missionnaires enseignent à haïr le péché ; ils avertissent fortement les pécheurs de la damnation éternelle suspendue sur leur tête, s'ils ne viennent à résipiscence. Méditons l'Évangile, lisons les épîtres canoniques, parcourons les ouvrages des Pères, écoutons la voix grande et majestueuse d'un Bossuet et d'un Bourdaloue, le péché nous apparaît dans toute sa laideur ; à nos regards effrayés, le péché, le seul vrai mal se montre dans toute sa gravité, nous en apercevons les conséquences formidables.

Les élucubrations actuelles sur le *grand nombre des élus* produisent-elles le même effet ? Mais, il n'est presque plus question du péché : si on le nomme, c'est pour le réduire à rien. D'après certains théologiens — *trop modernes* ! — le péché serait assez rare. *Il faut tant de conditions pour qu'il y ait péché formel ! Ce n'est pas l'habitude qu'elles se rencontrent dans les actions de l'homme !* A peine avons-nous le courage de transcrire cette singulière dogmatique. Pourtant, nous sommes encore loin d'avoir cité toutes les belles découvertes dues au cerveau fécond (et sans doute quelque peu marécageux) de l'auteur d'un *Sermon modèle sur la majorité*. Si cette théologie *nouvelle* continue sa marche en avant, elle nous réserve bien des surprises ! Mais comment des catholiques sont-ils assez aveugles pour ruiner ainsi la foi ?

*

Dans une oraison du carême, l'Église confesse que Dieu seul connaît le nombre de ses élus : « *Deus, cui soli cognitus est numerus electorum in superna felicitate locandus, etc.* ¹ »

¹ — Oraison du XIII^e dimanche après la Pentecôte.

Sommes-nous de ce nombre ? Dieu nous connaît-il ? Dieu nous reconnaît-il comme siens ? Pour Dieu, connaître c'est approuver. Or, Dieu approuve-t-il notre conduite ? Ce sont là autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre. C'est pourquoi, au lieu de se nourrir d'illusions, au lieu de poursuivre des chimères, au lieu de spéculer sur la bonté infinie de Dieu, les hommes, tous les hommes sans exception, ont le devoir de rendre à Dieu le service et l'honneur qui lui sont dus. Quand ils auront fait tout leur possible, ils devront confesser humblement qu'ils sont des serviteurs inutiles. Saint Paul tremblait d'être parmi les réprouvés ; il enseignait les fidèles en leur disant : *Faites votre salut avec crainte et tremblement*². En publiant cette étude, nous n'avons d'autre but que de rappeler cette doctrine. Le royaume des cieux s'enlève de force et, suivant la pensée de saint Alphonse de Liguori, celui qui veut y parvenir sans peine, au milieu de la mollesse des plaisirs, n'y parviendra jamais ; pour lui, les portes du paradis seront d'airain.

*

Saint Augustin a donné une bonne leçon aux chrétiens qui, ne voulant pas se gêner, se recommandaient à la grande miséricorde de Dieu.

Le Seigneur notre Dieu est miséricordieux et plein de compassion : sa patience n'a point de bornes, il est plein de tendresse ; mais il est aussi véritable. Si, dans le siècle présent, ses miséricordes sont sans nombre, dans le siècle futur sa sévérité sera proportionnée à la tendresse qu'il nous témoigne maintenant. Tous les pécheurs, tous ceux qui ont donné leur cœur aux vanités de ce monde chérissent ces paroles du psaume : « *Le Seigneur est miséricordieux et compatissant. Le Seigneur est patient et rempli de tendresse* ». Mais si tu aimes tant ces expressions si douces, crains le dernier mot qui est ajouté : « *Le Seigneur est véritable*³ ». Si l'auteur inspiré ne parlait que de la tendresse, de la miséricorde et de la patience du Seigneur, tu te livreras sans retenue au péché, assuré que tu serais de l'impunité. Tu ferais ta volonté, tu userais de ce monde selon ta fantaisie et autant qu'il plairait à tes passions. Alors, si quelqu'un venait à t'avertir de réprimer tes passions, de ne plus suivre tes concupiscences, de ne point abandonner ton Dieu, tu pourrais répondre à ton censeur en t'appuyant de l'autorité divine : Pourquoi me menaces-tu du châtement de notre Dieu ? *Il est miséricordieux et compatissant, et ses tendresses sont infinies*. Afin que personne n'ait la témérité de tenir ce langage, l'écrivain sacré a ajouté un mot à la fin : *Et véritable*, et ainsi s'est évanouie la fausse joie des présomptueux, ainsi Dieu a fait craindre son ju-

¹ — « Ô Dieu, vous qui seul connaissez le nombre des élus qui seront établis dans le bonheur céleste... » Oraisons pendant le carême, 3^e secrète « pour les vivants et les défunts » selon le missel en vigueur jusqu'à Jean XXIII. (NDLR.)

² — Ph 2, 12.

³ — Ps 144, 8.13.

gement. Que la miséricorde du Seigneur nous réjouisse, mais que ses jugements nous épouvantent. Le Seigneur se tait, et il pardonne. Mais il ne se taira pas toujours ¹.

Jamais l'Antiquité chrétienne n'a publié le grand nombre des élus. Citons quelques témoignages :

Bienheureux, Seigneur, celui que vous avez choisi et que vous avez reçu. Il habitera dans vos tabernacles. Toute chair viendra, c'est-à-dire : tous les humains seront rassemblés. Mais bienheureux quiconque aura été élu ; car, suivant l'Évangile, il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus ².

De tous les Pères, dit le célèbre père Brydayne, celui qui s'est expliqué le plus clairement sur cette matière, c'est saint Jean Chrysostome. Il était tellement persuadé de cette terrible vérité, qu'un jour, prêchant à son peuple sur le petit nombre des élus, au milieu de son discours, il s'arrêta en fondant en larmes. Tout l'auditoire fut dans un profond silence. Il reprit la parole et s'adressant à son peuple : Mes chers enfants, vous ne doutez pas que je ne vous aime avec toute la tendresse d'un père. Je vais avancer une proposition qui vous affligera, mais je ne saurais vous dissimuler le danger où je vous vois ; une proposition qui vous surprendra, mais elle n'en est pas moins vraie ; de tant de milliers de personnes qui habitent cette grande ville, cette ville chrétienne, combien croyez-vous qu'il y en aura de sauvés ? Pour moi, je doute s'il y en aura cent. Oui, je le répète, je vous le dis comme je le pense, mon cœur en est plongé dans l'affliction. De cette multitude de personnes qui peuplent cette ville, qui est si vaste, il n'y en aura pas cent qui arriveront au salut ³.

Tous les saints Pères, généralement parlant, ont cru et enseigné que, même parmi les adultes, le nombre des réprouvés serait de beaucoup plus grand que celui des élus. Saint Augustin, cette grande lumière de l'Église, expliquant la parabole du bon grain, dit que le bon grain marque le petit nombre des élus, et la paille le grand nombre des fidèles qui se damnent. Or, comme il y a toujours plus de paille que de bon grain, conclut ce Père, de même il y aura plus de fidèles réprouvés que de prédestinés.

Saint Jérôme, prêt à mourir et à paraître devant son Dieu, dit à ses disciples que, d'un grand nombre de personnes qui ont mal vécu, à peine s'en trouvera-t-il une qui revienne sincèrement à Dieu. Le même saint docteur a écrit sur le chapitre V de l'épître aux Galates : « *Charitatis rara possessio est.* La charité n'est pas commune. »

Saint Grégoire le Grand enseigne constamment la même doctrine.

Il y en a beaucoup, dit-il, qui embrassent la foi, mais il y en a peu qui arrivent jusqu'au royaume céleste. Voici que nous sommes réunis en grand nombre pour la fête d'aujourd'hui ; nous remplissons toute l'enceinte de cette église ; et cependant

¹ — Sermon 9, *De decem Chordis*.

² — HILAIRE saint, commentaire sur le Ps 64.

³ — Sermon de BRYDAYNE sur *Le petit nombre des élus*. Saint JEAN CHRYSOSTOME, homélie 24 sur les Actes des apôtres.

qui peut connaître combien il y en a peu qui soient du nombre des élus. La voix de tous fait retentir le nom de Jésus-Christ, mais la vie de tous ne reproduit pas la vie de Jésus-Christ. La plupart suivent Dieu des lèvres et s'en éloignent par leurs mœurs ¹.

Le saint docteur écrit sur *le verset 24 du chapitre 24 de Job* :

Après que l'Écriture a dit : *Il en brisera plusieurs*, elle ajoute aussitôt : *et sans nombre*. C'est, ou pour nous marquer la multitude des réprouvés qui surpasse tous les nombres que l'esprit humain peut s'imaginer, ou pour nous faire entendre que tous ceux qui périssent ne sont pas compris dans le nombre des élus ; et qu'ainsi ils sont sans nombre parce qu'ils sont hors de ce nombre, ce qui a fait dire à un prophète dans la vue de cette grande multitude de gens qui maintenant ne sont fidèles qu'en apparence dans l'Église, et qui surpassent le nombre et le total des élus : *Ils se sont multipliés au-delà du nombre* (Ps 39, 6). Comme s'il disait : Entre plusieurs qui entrent dans l'Église, ceux-là ne viennent à la foi qu'en apparence qui sont exclus de la Jérusalem céleste ; et ils surpassent le nombre des élus par leur multitude... Isaïe dit aussi en s'adressant à la même Église : *Vous vous étendrez à droite et à gauche et vos enfants recevront les nations en héritage* (Is 54, 3). L'Église s'étend à droite sur une grande multitude de peuple, lorsqu'elle en reçoit plusieurs dans son sein pour être justifiés. Mais elle s'étend aussi à gauche, lorsqu'elle en reçoit plusieurs autres qui doivent demeurer dans le péché. Et c'est en vue de cette multitude, qui est hors du nombre des élus, que le Seigneur dit dans l'Évangile : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus* (Mt 20, 16).

L'ange de l'École, saint Thomas d'Aquin, élève la voix à son tour :

Le bien qui est en rapport avec l'état commun de la nature se trouve dans le plus grand nombre des choses et ne manque que dans un petit nombre. Mais le bien qui dépasse cet état n'existe que dans le petit nombre et manque dans le plus grand nombre. Ainsi, presque tous les hommes ont des connaissances suffisantes pour la conduite ordinaire de la vie, et les insensés à qui cette science fait défaut sont en petit nombre. Mais il en est peu qui aient une science profonde des choses intellectuelles. Or, l'éternelle béatitude, consistant dans la vision de Dieu, dépasse l'état commun de la nature, d'autant plus que notre nature a été privée de la grâce par la corruption du péché originel : c'est donc le petit nombre qui est sauvé. Et en cela même la miséricorde de Dieu brille d'un éclat singulier. Car elle élève un certain nombre d'hommes au salut, qui n'est pas accessible à la multitude selon le cours ordinaire et l'inclination de la nature ².

Tous les premiers seront-ils sauvés ? Le Seigneur nous répond : *Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus*. Car tous ceux qui ont la foi ont été appelés. Mais ceux-là sont élus qui pratiquent les bonnes œuvres, et ils sont en petit nombre, comme il est dit

¹ — Homélie 19 sur l'Évangile.

² — *Somme théologique*, I, q. 23, a. 7, ad 3. Voir le commentaire de ce texte dans l'annexe 1.

plus haut, au chapitre septième : *Étroite est la voie qui conduit à la vie, et il y en a peu qui la trouvent*¹.

*

Soyons dociles à l'enseignement des Pères de l'Église. Ils ont mission pour nous enseigner, nous conduire et nous diriger. Leur enseignement est un écho fidèle de ces paroles de l'apôtre saint Pierre : *Efforcez-vous, mes frères, d'assurer, par vos bonnes œuvres, votre vocation et votre élection, de la sorte vous éviterez tout péché* (2 P 1, 10).

Serons-nous plus clairvoyants que les Pères de l'Église ? Verrons-nous, dans la sainte Écriture, ce qu'ils n'y ont jamais aperçu ? Les Pères sont unanimes à interpréter les paroles de Notre-Seigneur dans le sens du petit nombre. Or un théologien peut-il ignorer, peut-il transgresser impunément ce décret du concile de Trente qui interdit toute interprétation de l'Écriture opposée au sentiment unanime des Pères ?

Pour contenir les esprits indociles, le saint concile décrète que personne, dans les choses de la foi ou des mœurs concernant l'édifice de la foi chrétienne, ne doit, en s'appuyant sur un seul jugement, oser interpréter l'Écriture sainte en détournant celle-ci vers son sens personnel allant contre le sens qu'a tenu et que tient notre sainte Mère l'Église, elle à qui il revient de juger du sens et de l'interprétation véritable des saintes Écritures, ou allant encore contre le consentement unanime des Pères².

(décembre 1898).

*

* *

Le jugement des écrivains ecclésiastiques des derniers siècles

Après les Pères, nous en appelons au jugement des écrivains ecclésiastiques de ces derniers siècles. Sur la parabole du *Denier de la journée* (Mt 20, 16) Ludolphe le Chartreux écrit :

¹ — THOMAS saint, *Chaîne d'or* sur Mt 20, 16.

² — Concile de Trente, 4^e session, décret portant sur l'édition et l'utilisation des livres sacrés (*De editione et usu sacrarum librorum*). Voici le texte latin : *Ad coercenda petulantia ingenia [sacrosancta Synodus] decernit, ut nemo, suae prudentiae innixus, in rebus fidei et morum, ad aedificationem doctrinae christianae pertinentium, sacram Scripturam ad suos sensus contorquens, contra eum sensum, quem tenuit et tenet sancta mater Ecclesia, cuius est iudicare de vero sensu et interpretatione Scripturarum sanctarum, aut etiam contra unanimum consensum Patrum ipsam Scripturam sacram interpretari audeat* (DS 1507.)

Si, dans cette parabole, les différents ouvriers ont reçu chacun leur denier, n'allez pas conclure que, dans la réalité, tous les chrétiens soient sauvés ; car le Sauveur ajoute immédiatement cette terrible sentence : *Beaucoup, en effet, sont appelés* à différentes heures, à la première, à la troisième, etc. (...) pour embrasser la foi et acquérir quelque mérite, mais parmi ce grand nombre, *peu sont élus* pour posséder la récompense de la béatitude et la gloire du ciel. Beaucoup sont membres de l'Église militante, et ne feront jamais partie de l'Église triomphante, comme l'enseigne saint Grégoire¹. Cette triste vérité a été figurée dans le peuple hébreu, dont une immense multitude partit de l'Égypte pour habiter la Terre Promise qu'un petit nombre seulement parvint à occuper. Pareillement, entre plusieurs milliers de soldats qu'il avait convoqués au combat, Gédéon en choisit seulement trois cents qu'il emmena avec lui, selon l'ordre du Seigneur. Or, s'il y a peu d'hommes sauvés, c'est que, comme le divin Maître l'a déclaré précédemment (Mt 7, 13-14) : *Large est la porte, et spacieuse la voie qui conduit à la perdition ; aussi un grand nombre passe par là. Mais au contraire, qu'elle est petite cette porte, qu'elle est étroite cette voie qui conduit à la vie ; et combien peu la trouvent* 2 !

Sur le même texte de saint Matthieu, le savant jésuite Tirin, commentateur estimé, s'exprime ainsi :

De la part de Dieu et de Jésus-Christ, tous sont appelés : *Venez tous à moi* (...) (Mt 11, 28). Et de fait il y en a un grand nombre qui, par suite de cet appel, sont parvenus à la foi et à la justice. Cependant le petit nombre a été élu à la gloire éternelle ; car bien plus nombreux sont ceux qui n'obéissent pas à celui qui les appelle et refusent de venir. Un grand nombre même de ceux qui étaient venus se retirent : de sorte que très peu nombreux, relativement au nombre de ceux qui périssent, sont ceux qui sont choisis pour la gloire céleste.

*

Le savant et pieux cardinal Bellarmin, jésuite, avait conservé le culte de la Tradition. N'est-ce pas un de ses plus beaux titres de gloire ? Dans son excellent ouvrage *De Gemitu Colombae*, il écrit :

Que personne ne pense que le nombre des élus surpassera celui des réprouvés, parce qu'il est dit au chapitre 7 de l'Apocalypse que les élus d'entre les gentils ne peuvent être comptés. A la vérité, il y aura bien plus d'élus parmi les gentils que parmi les hébreux. Mais le nombre des élus, soit juifs, soit gentils, sera tout à fait (*omnino*) inférieur au nombre des réprouvés (...). Les juifs élus ne feront pas la millième partie des juifs réprouvés. Et l'on peut dire la même chose, à proportion, du nombre des chrétiens. Car, ce que le Seigneur dit en saint Matthieu et en saint Luc

¹ — Homélie 19 sur l'Évangile.

² — LUDOLPHE-LE-CHARTREUX, *La Grande vie de Jésus-Christ*.

de la voie et de la porte étroites est commun et aux juifs et aux chrétiens. Cette conclusion peut encore s'appuyer sur le texte d'Isaïe (ch. 24) où les élus sont comparés aux raisins et aux olives qui sont restés après la vendange. Ainsi, le nombre des réprouvés sera semblable à la multitude des olives qui tombent à terre lorsque l'arbre est secoué, etc. ¹.

*

Les sentiments de Bossuet sont bien connus. Nous lisons dans sa *Seconde instruction pastorale sur les promesses de l'Église* :

Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Ceux qui entrent en foule dans l'Église, par la prédication et les sacrements, ne sont pas tous des élus, et beaucoup d'eux demeurent dans le nombre des appelés, par conséquent, les appelés qui sont beaucoup et les élus qui sont peu, composent la même Église, visible et étendue dans ceux qui se soumettent à la parole et aux sacrements ; peu nombreuse et cachée dans les élus, sur lequel le sceau de Dieu est posé. Tout s'accorde parfaitement par ce moyen, et il ne faut plus nous objecter ni la *voie étroite* ni le *petit troupeau* : le petit troupeau est partout, et partout il fait partie de la grande Église où David a vu en esprit tous les Gentils ramassés. Comme les élus, qui sont peu, font partie de ces appelés qui sont en grand nombre, la voie étroite des commandements et de la sévère vertu est aussi partout ; et quoique peu fréquentée par la malice des hommes, elle leur est montrée dans toute la terre. Le petit nombre de ceux qui y entrent, quoique grand en soi plus ou moins, et petit seulement à comparaison de ceux qui périssent, écoute le même Évangile que les appelés : unis avec eux par la communion extérieure, ils ne font point de rupture, et ne se séparent que de la corruption des mœurs.

*

A côté de Bossuet, nous aimons à placer le grave Bourdaloue :

On est si jaloux dans la vie, surtout à la Cour, de certaines distinctions ; on veut être du petit nombre, du nombre des favoris, du nombre des élus du monde, et moins il y a de gens qui s'élèvent à certains rangs et à certaines places, plus on ambitionne ces degrés d'élévation, et plus on fait d'efforts pour y atteindre. Si le grand nombre y parvenait, on n'y trouverait plus rien qui distinguât, et cet attrait manquant, on n'aurait plus tant d'ardeur pour les obtenir (...). Chose étrange ! il n'y a que l'affaire du salut où nous pensions, et où nous agissions tout autrement, car, à l'égard du salut, il y a le grand nombre et le petit nombre. Le grand nombre exprimé par ces paroles du Fils de Dieu : *Plusieurs sont appelés* ; le petit nombre, marqué dans

¹ — BELLARMIN saint Robert S.J. (canonisé par Pie XI le 29 juin 1930 et proclamé Docteur de l'Église le 15 août 1931), *De Gemitu Columbae* (Le gémissement de la colombe), livre 1^{er}, ch. 6.

ces autres paroles du même Sauveur : *Peu sont élus*. Le grand nombre, c'est-à-dire tous les hommes en général, que Dieu appelle au salut, et à qui il fournit pour cela les moyens nécessaires ; mais dont la plupart ne répondent pas à cette vocation divine, et ne cherchent que les biens visibles et présents. Le petit nombre, c'est-à-dire en particulier les vrais chrétiens et les gens de bien, qui se séparent de la multitude, renoncent aux pompes et aux vanités du siècle, et par l'innocence de leurs mœurs, par la sainteté de leur vie, tendent sans cesse vers le souverain bonheur, et travaillent à le mériter. En deux mots, le grand nombre, qui sont les pécheurs et les réprouvés ; le petit nombre, qui sont les justes et les prédestinés. Mais voici le désordre : au lieu d'aspirer continuellement à être de ce petit nombre des amis de Dieu, de ses élus et de ses saints, nous vivons sans peine, et nous demeurons, d'un plein gré, parmi le grand nombre des pécheurs et des réprouvés de Dieu. Nous pensons comme le grand nombre, nous parlons comme le grand nombre, nous agissons comme le grand nombre, et la seule chose où il nous est non seulement permis, mais expressément enjoint de travailler à nous distinguer, est justement celle où nous voulons être confondus dans la troupe et suivre le train ordinaire ¹.

*

Nous donnerons quelques extraits du sermon de Brydayne sur le *Petit nombre des élus* :

¹ — BOURDALOUE, *Pensées diverses sur le salut*, Lyon, Éd. Delhomme, 1885, t. VI, p. 356-357.

Le père Bourdaloue S.J. (1632-1704) fut un farouche adversaire du jansénisme. Son célèbre sermon sur le petit nombre des élus est publié dans ses œuvres juste avant les « Pensées sur le salut » (*Œuvres complètes de Bourdaloue*, Versailles, Imprimerie J.-A. Lebel, 1812, t. XIV, p. 78-79). Il y dénonce, en préambule, les erreurs jansénistes condamnées par l'Église sur le petit nombre des élus, puis il prêche la thèse selon la doctrine catholique :

« Je l'avoue d'abord et je m'en suis assez expliqué ailleurs, il y a certaines doctrines suivant lesquelles on ne peut prêcher le petit nombre des élus sans ruiner l'espérance chrétienne et sans mettre ses auditeurs au désespoir. Par exemple, dire qu'il y aura peu d'élus parce que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes ; parce que Jésus-Christ, fils de Dieu, n'a pas répandu son sang ni offert sa mort pour le salut de tous les hommes ; parce qu'il ne donne pas sa grâce, ni ne fournit pas les moyens de salut à tous les hommes ; parce qu'il réserve à quelques-uns ses bénédictions, qu'il épanche sur eux avec profusion toutes ses richesses et toutes ses miséricordes tandis qu'il laisse tomber sur les autres toute la malédiction attachée à ce péché d'origine qu'ils ont apporté en naissant : je le sais, encore une fois, et j'en conviens, débiter dans une chaire chrétienne de pareilles propositions, et s'appuyer sur de semblables preuves, pour conclure précisément de là que très peu entreront dans l'héritage céleste et parviendront à la vie éternelle, c'est scandaliser tout un auditoire et ralentir toute sa ferveur en renversant toutes les prétentions au royaume de Dieu. Chacun dira ce que les apôtres dirent au Sauveur du monde, et le dira avec bien plus de sujet qu'eux : *Si cela est de la sorte, qui pourra être sauvé ?* (Mt 19) Aussi l'Église a-t-elle foudroyé de si pernicieuses erreurs, et a-t-elle cru devoir prévenir par ses anathèmes de si funestes conséquences. (...) Pour ne pas donner dans ces extrémités, et pour prendre le point juste où l'on doit s'en tenir, si j'entreprendais de faire un discours sur le petit nombre des élus, voici, ce me semble, quel devrait être le fond. Je poserais avant toutes choses les principes suivants. » (*L'espérance chrétienne fondée sur la bonté, la miséricorde et la fidélité de Dieu. — Obligation d'espérer. — Péché contre l'espérance.*) (NDLR.)

Voici, mes frères, une des plus terribles vérités de notre sainte religion ; voici la vérité, la plus effrayante vérité du christianisme que je vais vous annoncer ; voici la terreur et l'effroi du chrétien qui a un peu de religion : c'est qu'il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus (...). Point de vérité mieux établie que celle-là dans les livres saints : la foi, l'autorité, la raison, l'expérience, tout concourt à nous la faire sentir et à nous la prouver invinciblement (...). Pécheurs qui vivez dans une fausse et funeste sécurité, qui ne parlez que des infinies miséricordes de Dieu, qui vous flattez toujours de l'espérance du pardon de vos péchés, sans penser cependant à vous convertir, regardant votre conversion comme fort aisée, écoutez cette terrible vérité, et vous tremblerez, et, si vous avez un peu de foi, vous vous convertirez, vous vous réveillerez à ce coup de tonnerre, de votre sommeil profond.

La crainte est une vertu qui est fort recommandée dans les livres saints. Elle est le commencement de la sagesse, et le prophète David demandait à Dieu, dans la ferveur de sa prière, d'en être pénétré jusqu'à la moelle de ses os. Lorsque cette crainte est telle que Dieu la demande, elle nous inspire une sainte horreur du péché et une sainte ardeur à faire le bien. Or, je ne vois rien de plus capable de nous remplir de cette crainte salutaire, que de penser sérieusement au petit nombre des élus. Mon dessein aussi, en vous prêchant cette terrible vérité, n'est pas de vous décourager, mais de vous effrayer saintement ; mon dessein est de vous remplir d'une terreur salutaire et de vous inspirer le désir ardent de travailler sans relâche à être un jour du petit nombre des élus. Mais est-il vrai qu'il y en aura si peu de sauvés ? Oui, mes frères, rien de plus certain : point de vérités mieux marquées dans les saintes Écritures que celle-là. Les figures de l'Ancien Testament, les paroles expresses de Jésus-Christ et de ses apôtres nous en font foi. Elle est autorisée sur le témoignage de tous les Pères, qui sont les véritables interprètes de l'Écriture (...). Le prophète Isaïe compare les élus aux olives qui restent sur les arbres après la cueillette, au peu de raisins qui restent après la vendange et aux épis qui échappent à la main vigilante du moissonneur. Saint Jérôme, expliquant cette figure, nous assure qu'il faut l'entendre du petit nombre des élus (...). Ne me dites pas : Dieu ne nous a pas faits pour être des réprouvés. Non, mes frères, Dieu ne nous a pas faits pour être des réprouvés, mais pour être des saints et tous des saints ; c'est là son grand désir : *Haec est voluntas Dei, sanctificatio vestra* [« Telle est la volonté de Dieu : votre sanctification » 1 Th 4, 3]. Dieu ne vous a pas mis en ce monde pour vous damner ; mais aussi il ne vous y a pas mis pour l'offenser. Il vous a créés pour l'aimer, pour le craindre, pour le servir, pour garder sa loi et pour vous sanctifier par là. Mais si, au lieu de garder ses commandements, vous les transgressez ; si au lieu de le servir, vous l'offensez ; si, au lieu de l'aimer, vous aimez la créature, alors ce ne sera pas Dieu qui vous damnera, c'est vous-mêmes qui vous damnerez.

Mais Dieu n'est-il pas un Dieu infiniment miséricordieux, un père tendre ? Comment permettrait-il que le grand nombre de ses enfants fussent damnés ? Oui,

mes frères, *la miséricorde de Dieu est infinie*, je l'avoue, non pas à l'égard de ceux qui l'offensent et qui refusent de revenir à lui, mais, comme le dit le prophète, *à l'égard de ceux qui le craignent : Misericordia Domini super timentes eum* (Ps 102, 17). Dieu est plein de miséricorde, et sans cela où en seriez-vous ? Il y a longtemps que vous seriez dans les abîmes. C'est un père plein de bonté ; c'est pour cela qu'il vous presse, qu'il vous sollicite, qu'il vous invite à vous convertir. Mais si vous abusez de sa patience, ne méritez-vous pas qu'il vous châtie selon l'étendue de sa justice ? Ah ! mes frères, qu'il y en aura de damnés pour avoir trop présumé de la miséricorde de Dieu.

Si tout ce que vous venez de nous dire est vrai, il y en a pour trembler, et votre instruction ne peut que jeter le monde dans le désespoir (...). Saint Augustin a répondu avant moi à cette objection. Ce n'est pas moi, dit ce Père, qui ai écrit l'Évangile, ce n'est pas à moi à l'effacer : *Numquid ego scripsi, numquid delere possum* ? Ce n'est pas moi, continue-t-il, qui ai écrit ces paroles : La porte de la perdition est large, le chemin qui y conduit est spacieux, et il y en a beaucoup qui y passent ; que la porte de la vie est petite, que le chemin qui y mène est étroit, et qu'il y en a peu qui le trouvent ; que le royaume des cieux souffre violence, qu'il y en a peu d'élus. — C'est l'Évangile qui parle, est-ce à nous à y ajouter ou à y diminuer ? ¹

*

Saint Alphonse de Liguori dit, dans le sermon pour le troisième dimanche de l'Avent, sur *les moyens de salut nécessaires* :

Rappelons-nous ce qui est écrit dans l'Évangile : *Quam angusta porta, et arcta via est, quae ducit ad vitam et pauci sunt qui inveniunt eam* [« Qu'elle est étroite la porte et resserrée la voie qui conduit à la vie et il y en a peu qui la trouvent » Mt 7, 14]. Le chemin qui conduit au ciel est étroit ; les grandes voitures n'y vont pas, suivant le proverbe, et si le nombre de ceux qui se sauvent est petit, petit est celui qui résiste à

¹ — On lit dans le *Bulletin de Notre-Dame de la Sainte-Espérance* de décembre 1909, l'anecdote suivante, se rapportant à saint Pie X :

« *Porte large et porte étroite.* — Il y a quelque temps, Pie X recevait un prêtre (voire même un religieux), dont nous taisons le nom, connu pour ses opinions modernistes. Le Saint-Père lui fit de vifs reproches : « Vous faites œuvre mauvaise, vous perdez l'Église. » Le religieux se hasarda à dire : « Pardonnez-moi, très Saint-Père, j'ai voulu un peu élargir la porte ! »

« Alors Pie X éclata : « Eh quoi ! vous voulez élargir la porte, alors que Notre-Seigneur déclare qu'elle est étroite. Et quel résultat obtenez-vous, en prétendant élargir la porte ? C'est que ceux qui sont dedans sortent ; et de ceux qui sont dehors personne n'entre. »

« Quel jet de lumière en cette déclaration ! Élargir la porte, cela n'aboutit qu'à faire sortir ceux qui sont dedans, c'est-à-dire à perdre les âmes. Notre-Seigneur compare le royaume du Ciel à un filet jeté dans la mer ; mais pour qu'un filet puisse garder le poisson, il faut que les mailles soient serrées ; si on les élargit, le poisson s'échappe. La porte qui mène à la vie est étroite, Notre-Seigneur l'a dit (Mt 7, 13), il faut faire un effort pour y entrer, Notre-Seigneur l'a dit encore (Lc 13, 24). L'effort qu'on fait pour entrer est une garantie qu'on restera dedans. La porte large n'est pas la vraie porte ; elle ne conduit pas au salut, elle ne s'ouvre que pour la perdition des âmes. Pie X n'entend pas qu'on tente de changer l'Évangile. Répétons-le douloureusement, c'est par les portes élargies que nos pauvres paroisses sont vidées de chrétiens. » (NDLR.)

ses tentations : *Regnum caelorum vim patitur, et violenti rapiunt illud* [« Le royaume des cieux souffre violence, et ce sont les violents qui le ravissent » Mt 11, 12]. Le royaume des cieux *vim patitur*, c'est-à-dire *vi quaeritur, invaditur, occupatur*, il faut le chercher, il faut l'emporter de force ¹.

*

Arvisenet, vicaire général de Troyes, au commencement du siècle, est bien connu dans le monde religieux. Quel est le prêtre qui ne connaît pas le *Memoriale vitae sacerdotalis* ? Dans ce livre d'or, Arvisenet traite du petit nombre des élus ². Dans un autre ouvrage également précieux, il aborde le même sujet :

Oui, mon fils, je veux que tous les hommes soient sauvés, c'est pourquoi je suis mort pour eux sur la croix. Cependant, il y en aura peu de sauvés. Efforcez-vous donc d'entrer par la porte étroite : beaucoup chercheront à y entrer et ne le pourront ; la porte une fois fermée, ils me crieront en frappant au dehors : Ouvrez-nous. N'avons-nous pas bu et mangé avec vous ? N'avons-nous pas entendu votre voix dans nos places ? Alors je leur dirai : Je ne vous connais pas, vous n'êtes que des ouvriers d'iniquité. Allez au feu éternel. Telles sont, mon fils, les terribles paroles que j'ai adressées aux hommes lorsque je conversais avec eux sur la terre. Méditez-les avec soin ; tremblez à cette effrayante prédiction qui est sortie de la bouche de Dieu même et qui s'accomplira infailliblement : il y a, à la vérité, beaucoup de chrétiens, mais il y en a peu qui se sauvent. Parmi le grand nombre de ceux qui reçoivent la doctrine de la foi et les sacrements de mon Église, il y en a certainement beaucoup qui se damneront. Ce n'est pas qu'il leur ait rien manqué de ma part, lorsque je leur ai dispensé le don de la foi et de la grâce ; mais c'est parce qu'ils n'ont pas voulu pratiquer les vertus et les œuvres qui mènent à la gloire ³.

(janvier 1899).

*

* *

¹ — Le royaume des cieux *souffre violence*, c'est-à-dire : *on le cherche avec force, on l'enlève, on l'occupe*.

² — Voir ch. 6, *De paucitate electorum*.

³ — *La Sagesse chrétienne*, traduction libre et abrégée du *Sapientia Christiana* d'ARVISENET, ch. 30.

Annexe

Un texte de saint Thomas et son commentaire par le père Pègues O.P.

• *Le texte de saint Thomas*

« Quant au petit nombre des élus, voici ce qu'on en peut dire. Le bien qui correspond à la commune condition de la nature se réalise le plus souvent, et le défaut d'un tel bien est rare. Mais le bien qui excède l'état commun des choses se trouve réalisé seulement dans un petit nombre, et le défaut de ce bien est fréquent. Ainsi voit-on que la plupart des hommes sont doués d'un savoir suffisant pour la conduite de leur vie, et que petit est le nombre de ceux qu'on appelle idiots ou insensés parce qu'ils manquent de cette connaissance. Mais bien rares, parmi les humains, sont ceux qui parviennent à une science profonde des choses intelligibles. Comme donc la béatitude éternelle, qui consiste dans la vision de Dieu, excède le niveau commun de la nature, surtout après que cette nature a été privée de la grâce par la corruption du péché originel, il y a peu d'hommes sauvés. Et en cela même apparaît souverainement la miséricorde de Dieu, qui élève certains êtres à un salut d'où le cours et la pente commune de la nature font déchoir le plus grand nombre ¹. »

• *Le commentaire du père Pègues*

L'ad tertium est d'une importance souveraine. Non seulement il nous livre la pensée de saint Thomas sur la fameuse question du grand nombre ou du petit nombre des élus, mais encore il nous donne la raison philosophique d'un point de doctrine que la raison humaine a tant de peine à accepter. L'objection voulait que Dieu n'eût pas fixé le nombre des élus, parce que s'il l'avait lui-même fixé, il aurait constitué plus d'élus que de réprouvés, agissant en cela conformément aux lois de la nature où nous voyons que le bien domine et que le mal est l'exception. Or, continuait l'objection, il n'en est pas ainsi ; car, d'après Jésus-Christ lui-même, l'Évangile en fait foi, le nombre des élus est bien plus petit que celui des réprouvés. – Que fait saint Thomas en présence de cette objection ? Essaye-t-il d'en nier la mineure et de dire, comme beaucoup le font aujourd'hui, que le nombre des élus sera plus grand que celui des réprouvés ? Nullement. Pour lui, la vérité de cette mineure ne souffre pas de discussion. Elle lui

¹ — *Somme théologique* I, q. 23, a. 7, ad 3 : *Ad tertium dicendum quod bonum proportionatum communi statui naturae, accidit ut in pluribus ; et defectus ab hoc bono, ut in paucioribus. Sed bonum quod excedit communem statum naturae, invenitur ut in paucioribus ; et defectus ab hoc bono, ut in pluribus. Sicut patet quod plures homines sunt qui habent scientiam sufficientem ad regimen vitae suae, pauciores autem qui hac scientia carent, qui morinos vel stulti dicuntur : sed paucissimi sunt, respectu aliorum, qui attingunt ad habendam profundam scientiam intelligibilium rerum. Cum igitur beatitudo aeterna, in visione Dei consistens, excedat communem statum naturae, et praecipue secundum quod est gratia destituta per corruptionem originalis peccati, pauciores sunt qui salvantur. Et in hoc etiam maxime misericordia Dei apparet, quod aliquos in illam salutem eriget, a qua plurimi deficiunt secundum communem cursum et inclinationem naturae.*

paraît évidente, après la parole de Jésus-Christ. Et tout ce à quoi il s'applique, c'est à la justifier et à en montrer la convenance. Voici sa raison. Il distingue entre « le bien proportionné aux communes exigences de la nature » et « le bien qui les dépasse ». S'il s'agit du premier, nous devons admettre qu'« il se trouve dans le plus grand nombre » et que « le mal contraire est l'exception ». Mais s'il s'agit du second, il n'en va plus ainsi. Ce bien-là n'est que pour des créatures d'élite et la masse n'en saurait être gratifiée : « Ce bien n'est que pour le petit nombre » ; il manque au plus grand nombre. C'est ainsi, observe saint Thomas, que, parmi les hommes, « le plus grand nombre est doué d'une intelligence suffisante pour se conduire dans la vie ; ceux qui en sont privés constituent le petit nombre, et on les appelle gens simples ou idiots. Mais ils sont excessivement rares, comparés au reste des hommes, ceux qui arrivent à avoir une science profonde des choses intelligibles. – Puis donc, conclut saint Thomas, que la béatitude éternelle, consistant dans la vision de Dieu, est au-dessus des conditions communes de la nature, surtout si nous prenons cette nature privée de la grâce par la corruption du péché originel, ils sont le petit nombre ceux qui sont sauvés : *pauciores sunt, qui salvantur*. Et c'est même en cela, continue saint Thomas, que la miséricorde de Dieu apparaît le plus, en ce qu'il en élève quelques-uns – *aliquos* – à ce terme du salut, d'où la plupart – *plurimi* – défont selon le cours ordinaire et l'inclination de la nature ! »

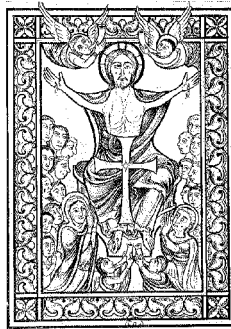
Que dirons-nous de cet enseignement du saint docteur, qui n'est évidemment que l'expression même de la vérité proclamée par Notre-Seigneur dans l'Évangile ? L'on se plaint que le sel de l'Évangile s'est affadi dans le monde. Ne serait-ce pas qu'on a trop masqué ou totalement dénaturé ce grand enseignement qui avait été jusqu'ici celui de l'Église ? Il se peut que si on le remettait un peu plus en honneur, les hommes se rassureraient moins en regardant du côté du grand nombre et en se disant : il faut faire comme tout le monde ! On se reprendrait à étudier les saints (qui constituent le petit nombre), – à les aimer, – à les vouloir imiter ; – et la vie chrétienne ne pourrait qu'y gagner, semble-t-il¹.

Remarquons, en finissant, que cette doctrine du petit nombre des élus et la raison explicative qu'en donne saint Thomas ne s'applique qu'à la nature humaine, et encore à la nature humaine considérée dans son état de nature déchue. C'est la nature privée de la grâce ou portant en elle les blessures du péché, qui se trouve, par rapport au don tout à fait exceptionnel de la béatitude, dans des conditions telles que ce don est un *privilege rare* qui constitue, par sa rareté même, une preuve tout à fait excellente de la miséricorde de Dieu : quelle bonté, en effet, n'aura-t-il pas fallu de la part de Dieu, et quels prodiges de grâce, pour sauver les rares privilégiés d'une nature qui s'en allait – toute l'histoire du genre humain le démontre – par sa pente native, aux pires excès, ne motivant que trop la damnation finale. Mais ceci ne vaut, nous le répétons, que pour les hommes. S'il s'agit des anges, comme ils ont tous, dès le début, été gratifiés du don surnaturel qui les devait conduire au ciel, nous retournerons la proposition et nous dirons que c'est l'immense majorité qui est restée fidèle et que ceux qui sont tombés constituent, par rapport aux autres, le petit nombre. Et parce que nous pouvons augurer que le nombre des anges

¹ — C'est nous qui soulignons. (NDLR.)

l'emporte sans proportion sur le nombre des hommes, il s'ensuit que c'est encore le très grand nombre des créatures intellectuelles qui jouira éternellement du bonheur de Dieu dans son ciel.

Père PEGUES O.P., *Commentaire français littéral de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin*, t. I, Traité de Dieu II, Toulouse, Privat, 1907, p. 394 sq.



Christ du jugement dernier.
Manuscrit du XII^e siècle

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !